



**Conseil exécutif du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains**
Première session de 2026
Nairobi, 21 et 22 avril 2026

Décisions adoptées par le Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains à sa première session de 2026

**Décision 2026/1 : Questions financières, budgétaires et administratives
du Programme des Nations Unies pour les établissements humains ;
Fondation pour des villes et des communautés durables ; projet
de programme de travail du Programme des Nations Unies pour
les établissements humains et projet de budget de la Fondation
des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2027 ;
mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2026-2029**

Le Conseil exécutif

**a) Questions financières, budgétaires et administratives, y compris la situation financière
du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et de la Fondation
pour des villes et des communautés durables**

1. *Prend note* des rapports et des points présentés par la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) sur :

- a) La situation financière provisoire d'ONU-Habitat au 31 décembre 2025¹ ;
- b) Les effectifs d'ONU-Habitat au 31 décembre 2025² ;
- c) Le recrutement, la répartition géographique équitable et la parité des genres³ ;
- d) La Fondation pour des villes et des communautés durables⁴;

2. *Se déclare préoccupé* par le déficit opérationnel net de 0,4 million de dollars des États-Unis enregistré dans les fonds non préaffectés de la Fondation, qui a entraîné une diminution des actifs nets en fin d'exercice en 2025 ;

¹ HSP/EB.2026/2.

² HSP/EB.2026/INF/2.

³ HSP/EB.2026/2/Add.1.

⁴ HSP/EB.2026/3.

3. *Prie* la Directrice exécutive de poursuivre ses efforts visant à renforcer les fonds non préaffectés et préaffectés, conformément à la stratégie de mobilisation de ressources aux fins de la mise en œuvre du plan stratégique d'ONU-Habitat pour la période 2026-2029, et invite tous les États Membres à contribuer aux ressources financières de base d'ONU-Habitat ;

b) État d'avancement du projet de programme de travail du Programme des Nations Unies pour les établissements humains et du projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2027

4. *Prie* le groupe de travail spécial sur les questions programmatiques, budgétaires et administratives de poursuivre l'examen du budget général de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2027, et prie la Directrice exécutive de finaliser le projet de programme de travail annuel et le projet de budget pour 2027 en tenant compte des observations du Comité du programme et de la coordination et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, et de les lui présenter à sa deuxième session de 2026 pour examen plus approfondi et approbation éventuelle, en tenant compte du niveau des recettes des fonds non préaffectés de la Fondation ;

c) Mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2026-2029

5. *Prend note avec satisfaction* des rapports de la Directrice exécutive sur la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2026-2029, en particulier :

- a) Le point sur la structure et la répartition des responsabilités⁵ ;
- b) Les valeurs de référence et les cibles à atteindre d'ici à 2029 pour les indicateurs relevant du cadre de suivi du plan stratégique pour la période 2026-2029⁶ ;

6. *Se félicite* de la stratégie de mobilisation de ressources aux fins de la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2026-2029, et prie la Directrice exécutive de commencer à mettre en œuvre cette stratégie en suivant les orientations fournies par les États Membres et de les tenir informés des faits nouveaux pertinents⁷ ;

7. *Rappelle* le paragraphe 8 de sa décision 2025/6, prend note des informations fournies par la Directrice exécutive sur les incidences de l'initiative UN80 sur la structure, les effectifs, la planification budgétaire et les activités d'ONU-Habitat, et demande que de nouvelles informations lui soient communiquées lors de sa prochaine session.

Décision 2026/2 : Exécution des activités normatives et opérationnelles du Programme des Nations Unies pour les établissements humains

Le Conseil exécutif

a) Exécution des activités normatives et opérationnelles du Programme des Nations Unies pour les établissements humains

1. *Se félicite* de l'exposé et du rapport présentés par la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) sur les activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat⁸, y compris les points sur le programme de pays pour le Brésil, le programme de pays pour la Tunisie, les travaux de l'Accélérateur des innovations technologiques urbaines des Nations Unies et les activités phares menées entre juillet et décembre 2025 ;

2. *Prend note* du rapport révisé et actualisé de la Directrice exécutive sur les efforts visant à reconstruire les établissements humains en Ukraine touchés par le conflit⁹, et prie la Directrice exécutive lui faire un exposé, à sa prochaine session, sur l'état du financement destiné à maintenir la présence d'ONU-Habitat en Ukraine après avril 2026 ;

⁵ HSP/EB.2026/4.

⁶ HSP/EB.2026/5.

⁷ HSP/EB.2026/6.

⁸ HSP/EB.2026/8.

⁹ HSP/EB.2025/INF/17/Rev.2.

3. *Prend également note* du rapport de la Directrice exécutive sur l'état d'avancement de l'élaboration des activités visant à reconstruire les établissements humains dans la bande de Gaza¹⁰, et prie la Directrice exécutive de finaliser le rapport complet dès que les conditions le permettront ;

b) Préparatifs de la treizième session du Forum urbain mondial

4. *Se félicite* de l'exposé et du rapport de la Directrice exécutive sur l'état d'avancement des préparatifs de la treizième session du Forum urbain mondial¹¹, prévue en mai 2026 à Bakou (Azerbaïdjan), et rappelle le rôle du Forum urbain mondial en tant que principale conférence mondiale sur les villes et l'urbanisation durable¹² et en tant qu'espace de plaidoyer permettant à toutes les parties prenantes¹³ de contribuer aux rapports quadriennaux du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes¹⁴ ;

5. *Salue* les efforts déployés pour associer les parties prenantes aux préparatifs du Forum urbain mondial ;

c) Préparatifs en vue de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes

6. *Se félicite* des efforts déployés par ONU-Habitat pour soutenir l'élaboration du rapport quadriennal du Secrétaire général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, dans le cadre d'un processus inclusif associant de multiples parties prenantes, ainsi que des informations fournies dans le rapport de la Directrice exécutive sur les préparatifs en vue de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes¹⁵ ;

7. *Se félicite également* des préparatifs intergouvernementaux en cours en vue de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, notamment de la nomination de cofacilitateur(rice)s par la Présidente de l'Assemblée générale, dans le cadre d'un processus inclusif mené par les États Membres, ainsi que du soutien technique et logistique continu apporté par ONU-Habitat ;

8. *Salue* les efforts déployés par les cofacilitateur(rice)s chargé(e)s de mener les négociations sur la déclaration politique à publier à l'issue de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale consacrée à l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, qui ont pris en compte les vues des missions permanentes à Nairobi ;

d) Mise en œuvre par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains des réformes du système des Nations Unies pour le développement et de la gestion de l'Organisation

9. *Prend note* des notes du Secrétariat et de la liste de contrôle correspondante sur la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement à ONU-Habitat et se félicite des efforts déployés par ONU-Habitat pour continuer à contribuer à la mise en œuvre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement.

Décision 2026/3 : État de l'application des résolutions adoptées par l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains

Le Conseil exécutif

Prend note du rapport de la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour les établissements humains sur l'application des résolutions adoptées par l'Assemblée d'ONU-Habitat¹⁶.

¹⁰ HSP/EB.2026/INF/6.

¹¹ HSP/EB.2026/11.

¹² A/77/310, par. 24.

¹³ Voir la résolution 79/214 de l'Assemblée générale.

¹⁴ Résolution 71/256 de l'Assemblée générale, annexe.

¹⁵ HSP/EB.2026/10.

¹⁶ HSP/EB.2026/9.

Décision 2026/4 : Méthodes de travail du Conseil exécutif et plan de travail du Conseil exécutif pour 2026

Le Conseil exécutif

- a) Rapport du Conseil exécutif et du groupe de travail spécial sur les questions programmatiques, budgétaires et administratives**
1. *Adopte* le rapport sur les travaux de sa troisième session de 2025¹⁷ ;
 2. *Prend note* de l'exposé de la Présidente du groupe de travail spécial sur les questions programmatiques, budgétaires et administratives concernant les travaux du groupe ;
- b) Travaux du Groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s**
3. *Rappelle* la résolution 2/7 de l'Assemblée d'ONU-Habitat et se félicite de l'exposé présenté par les Coprésident(e)s du Groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s concernant les travaux du Groupe, y compris le rapport sur les résultats de sa deuxième session¹⁸, qui s'est tenue les 22 et 23 octobre 2025 ;
 4. *Décide* que la troisième session du Groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s, conformément aux orientations fournies par le Bureau du Conseil exécutif, se tiendra sur deux jours, les 26 et 27 novembre 2026, et invite les États Membres à envisager d'allouer des ressources financières afin de soutenir l'ensemble des travaux inclusifs et le bon fonctionnement du Groupe de travail, notamment en facilitant la participation de représentant(e)s des pays en développement ;
 5. *Recommande* que l'ordre du jour provisoire de la troisième session soit établi par les Coprésident(e)s du Groupe de travail et communiqué à tous les États Membres au moins six semaines avant le début de la session ;
- c) Méthodes de travail du Conseil exécutif pour améliorer l'efficacité et l'efficience de ses sessions**
6. *Prend note* du rapport sur l'enquête menée par le Secrétariat à la suite de sa troisième session de 2025, ainsi que des rapports cumulatifs des enquêtes précédentes, et décide de mettre fin à cette enquête ;
 7. *Rappelle* les paragraphes 4 à 6 de sa décision 2019/4 et, sans préjudice de l'article 6 de son règlement intérieur, décide que l'établissement de l'ordre du jour provisoire de ses première et dernière sessions annuelles doit s'appuyer sur les points permanents recensés à l'annexe de la présente décision, étant entendu qu'il pourra modifier ultérieurement, si nécessaire, les ordres du jour provisoires de ses futures sessions, en tenant compte des orientations de son bureau, et décide d'examiner l'annexe et son utilisation chaque fois que les États Membres le jugeront nécessaire ;
- d) Date et ordre du jour de la prochaine session du Conseil exécutif et plan de travail du Conseil exécutif pour 2026**
8. *Décide* que sa deuxième session de 2026 se déroulera sur deux jours les 24 et 25 novembre 2026 ;
 9. *Décide également* que l'ordre du jour provisoire de sa deuxième session de 2026, qui devra faire l'objet d'un examen par le Bureau, sera le suivant :
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail de la deuxième session de 2026 ;
 - b) Adoption du rapport du Conseil exécutif sur les travaux de sa première session de 2026.

¹⁷ HSP/EB.2025/25.

¹⁸ HSP/OEWG-H.2025/5.

3. Rapports des président(e)s des groupes de travail spéciaux.
4. Questions financières, budgétaires et administratives.
5. Examen et approbation éventuelle du projet de programme de travail d'ONU-Habitat et du projet de budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour 2027.
6. Point sur les activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat.
7. Résultats des grandes manifestations de 2026, notamment la treizième session du Forum urbain mondial et la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes.
8. Rapports des organes de contrôle compétents de l'ONU.
9. Examen et adoption des textes.
10. Questions diverses.
11. Clôture de la session.

Annexe de la décision 2026/4

Points permanents à inscrire à l'ordre du jour provisoire des sessions futures du Conseil exécutif

A. Points permanents à inscrire à l'ordre du jour provisoire de la première session du Conseil exécutif, quelle que soit l'année considérée

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation [*y compris l'adoption de l'ordre du jour et du rapport de la session précédente*].
3. Rapports des président(e)s des groupes de travail [*y compris le groupe de travail spécial sur les questions programmatiques, budgétaires et administratives et le Groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s*].
4. Questions financières, budgétaires et administratives [*y compris les rapports spécifiques sur la stratégie de mobilisation des ressources, les effectifs, l'équilibre géographique et la parité des genres*].
5. Point sur l'élaboration du projet de programme de travail et du projet de budget pour l'année suivante.
6. Point sur la gestion et les politiques internes d'ONU-Habitat, notamment en ce qui concerne la réforme de l'ONU [*y compris les rapports spécifiques demandés, par exemple sur l'initiative UN80, sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement et sur la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles*].
7. Rapport annuel sur la mise en œuvre du plan stratégique d'ONU-Habitat [*y compris sur les sous-programmes*].
8. Bilan des activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat [*y compris certaines activités programmatiques, au moins deux programmes de pays et les activités menées dans les zones touchées par des conflits et des catastrophes*].
9. Bilan de l'application des résolutions de l'Assemblée d'ONU-Habitat [*compte tenu des informations nouvelles publiées sur le portail en ligne*].
10. Élection des membres du Bureau du Conseil exécutif.
11. Examen et adoption des documents finaux.
12. Questions diverses.
13. Clôture de la session.

B. Points permanents à inscrire à l'ordre du jour provisoire de la dernière session du Conseil exécutif, quelle que soit l'année considérée

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation [y compris l'adoption de l'ordre du jour et du rapport de la session précédente].
3. Rapports des président(e)s des groupes de travail [y compris le groupe de travail spécial sur les questions programmatiques, budgétaires et administratives et le Groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s].
4. Questions financières, budgétaires et administratives [y compris les recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et les questions relatives à la mobilisation des ressources].
5. Examen et approbation éventuelle du projet de programme de travail et du projet de budget pour l'année suivante.
6. Bilan des activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat [y compris certaines activités programmatiques, au moins deux programmes de pays et les activités menées dans les zones touchées par des conflits et des catastrophes].
7. Rapports des organes de contrôle compétents de l'ONU [y compris les rapports du Bureau des services de contrôle interne, du Corps commun d'inspection, du Bureau de la déontologie et d'autres rapports de contrôle].
8. Examen et adoption des documents finaux.
9. Questions diverses.
10. Clôture de la session.

c) Exemples de points supplémentaires non récurrents susceptibles d'être ajoutés à l'ordre du jour, le cas échéant (liste non exhaustive)

- Préparatifs en vue de l'Assemblée d'ONU-Habitat.
- Préparatifs en vue du Forum urbain mondial et de ses documents finaux.
- Préparatifs en vue de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et de ses documents finaux.
- Préparatifs en vue des grandes conférences et manifestations de l'ONU présentant un intérêt pour ONU-Habitat et de leurs documents finaux.
- Préparatifs en vue de l'élaboration et de l'adoption des futurs plans stratégiques.

Décision 2026/5 : Élection des membres du Bureau du Conseil exécutif pour le mandat 2026-2027

Le Conseil exécutif

Décide d'élire parmi ses membres, pour un mandat devant courir de la clôture de sa première session de 2026 à la clôture de sa première session de 2027 et en tenant compte du principe de représentation géographique équitable, son nouveau Bureau, comme suit :

Président(e) :	Chine (États d'Asie et du Pacifique)
Vice- Président(e)s :	Mexique (États d'Amérique latine et des Caraïbes) Mozambique (États d'Afrique)
Rapporteur(se) :	Allemagne (États d'Europe occidentale et autres États) Slovaquie (États d'Europe orientale)